

## **Mise en exploitation d'un nouvel IRM 3T sur le site HNE-La Chaux-de-Fonds**

**L'appareil d'imagerie par résonance magnétique permettra de réduire le temps d'attente pour les patients neuchâtelois. Cet investissement de 3,5 millions va permettre de soutenir et renforcer le développement en cours l'activité du site des Montagnes.**

L'équipe du département d'imagerie médicale de l'HNE l'attendait depuis 5 ans: l'IRM du site de La Chaux-de-Fonds a été livré le 2 juillet avec le concours d'une grue. Après une période de réglages, il sera mis en exploitation progressivement dès la mi-août. L'installation d'un tel équipement est en effet complexe. «Pour qu'un appareil d'imagerie par résonance magnétique puisse fonctionner, il faut réaliser une cage de Faraday dans son lieu d'implantation, précise Christian Decurnex, directeur logistique de l'HNE. La moindre interférence peut provoquer des dysfonctionnements.»

En décembre 2014, le conseil d'administration de l'HNE avait déposé un dossier de "clause du besoin" pour acquérir un IRM pour le site de La Chaux-de-Fonds. Le Conseil d'État a rendu une décision positive le 26 mars 2018. Il a ensuite fallu définir le type de machine souhaité, choisir le fournisseur, arrêter le lieu d'implantation sur le site et engager d'importants travaux pour permettre son installation.

Le projet représente un investissement global de 3,5 millions de francs, soit 1,9 million pour l'acquisition d'un IRM de 3 Tesla (3T) et la cage de Faraday et 1,6 million pour les travaux réalisés au sein du périmètre de la médecine nucléaire. Ce dernier montant englobe le renforcement de l'alimentation électrique de la zone ouest de l'hôpital ainsi que de l'installation d'aérocondenseurs supplémentaires en toiture, nécessaire pour ventiler et évacuer l'air chaud produit par l'IRM.

Sans danger lié aux irradiations, l'IRM est utilisé pour des examens radiologiques des structures anatomiques et de leurs éventuelles pathologies. Il est notamment très utilisé pour l'étude du cerveau, des articulations et de la région pelvienne. La Dre Emilie Paulin-Nicodème, cheffe du département d'imagerie médicale, est ravie de pouvoir disposer de ce nouvel appareil: «Cela permettra de réduire les temps d'attente pour les patients neuchâtelois et d'améliorer les prestations de radiologie sur le site de La Chaux-de-Fonds.»

L'exploitation du nouvel IRM viendra encore renforcer l'activité du site de La Chaux-de-Fonds. Depuis 2014, 80% des disciplines ont enregistré une hausse de leur activité ambulatoire. La tendance s'est encore renforcée depuis début 2019, avec une hausse de 5% de cette activité par rapport à 2018.

La Chaux-de-Fonds, le 13 août 2019

***Le service de la communication répond à vos questions au 032 713 30 44.***